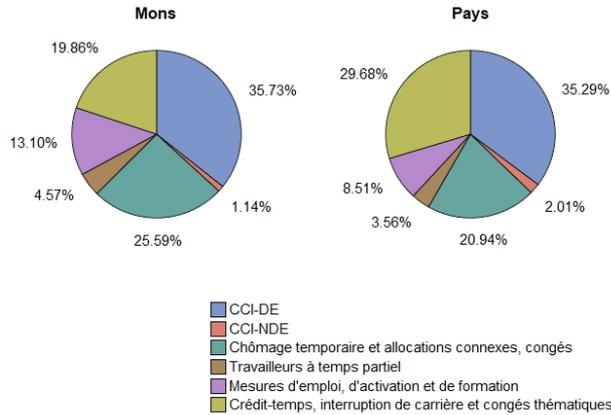


Entité: Mons



Directeur: Michel UREEL
 Nombre d'agents: 159
 Nombre en équivalents à temps plein: 140

Indicateurs du marché de l'emploi	Nombre	% par rap. au pays
Population en âge de travailler (1)	379.154	5,1
Assurés contre le chômage (2)	183.169	4,8
Travailleurs qui habitent dans le ressort du bureau du chômage (3)	155.856	4,6
Taux du chômage (4)		9,8

Vision globale 2022	Nombre / Montants	% par rap. au pays
Ocrot du droit aux allocations (dossiers introduits)	118.918	7,3
Décisions de non-admissibilité au droit aux allocations (5)	2.751	7,5
Dossiers litiges achevés	6.348	5,7
Contrôles achevés	2.479	5,3
Sanctions notifiées au cours de l'année (6)	2.814	5,4
Suspensions et exclusions dans le cadre de l'activation du comportement de recherche d'emploi (7)	232	15,0
Montants des paiements introduits par les OP (chômage avec ou sans compl. d'entreprise) - en millions d'EUR 2021	465,0	6,4
Montants des paiements introduits par les OP (chômage avec ou sans compl. d'entreprise) - en millions d'EUR 2022	408,0	7,1
Montants à récupérer (solde fin d'année) - en millions d'EUR	24,2	5,7
Montants récupérés/reçus - en millions d'EUR	7,2	7,0

Profil des personnes indemnisées (moyenne annuelle 2022)			Nombre	% par rap. au pays	
Chômeurs indemnisés (CCI-DE et CCI-NDE)	CCI-DE	Après prestations de travail	15.614	6,5	
		Après études	3.081	13,7	
		Travailleurs à temps partiel volontaire	782	4,4	
		Chômage avec complément d'entreprise	506	5,2	
		Allocation de sauvegarde	84	3,9	
		CCI-DE, travailleurs d'arts	33	2,7	
		Hommes	11.420	7,0	
		Femmes	8.680	6,7	
		Chefs de ménage	5.829	7,2	
		Isolés	5.622	7,0	
		Cohabitants	8.651	6,7	
		Total	20.101	6,9	
		CCI-NDE	Travailleurs à temps partiel volontaire	109	4,3
			Chômage avec complément d'entreprise	507	3,8
Chômeurs âgés	13		4,7		
CCI-NDE: aidants proche (ou dispense pour difficultés sociales et familiales)	14		3,7		
Total	642	3,9			
Chômage temporaire et allocations connexes, congés	Chômeurs temporaires	14.020	8,4		
	Parents d'accueil	52	6,4		
	Période non rémunérée dans l'enseignement	229	8,2		
	Vacances jeunes	87	2,9		
	Vacances senior	3	1,2		
	Congés: soins d'accueil	5	3,1		
Travailleurs à temps partiel	Travailleurs à temps partiel avec maintien de droit et AGR	2.545	8,8		
	Travailleurs à temps partiel avec maintien de droit et AGR: travailleurs d'arts	1	4,2		
	Travailleurs à temps partiel volontaire avec AGR	24	5,7		
	Total	2.570	8,7		
Mesures d'emploi, d'activation et de formation	Programmes d'activation	4.267	14,5		
	Activa - réglementation régionale	799	10,6		
	Mesures pour travailleurs	5	0,2		
	Mesures de formation	1.260	6,0		
	Formation professionnelle	969	11,9		
Mesures dans le cadre du développement du statut unique	Reprise d'études ou suivre une formation (autre que formation professionnelle)	71	6,3		
	Allocation en compensation de licenciement	0	4,9		
	Activités à l'étranger	231	20,5		
Dispenses d'IDE particulières	Activités ALE ou APS	0	4,9		
	Activités ALE ou APS	231	20,5		
Crédit-temps, interruption de carrière et congés thématiques	Interruption de carrière	Avec allocations	2.708	7,3	
		Sans allocations	87	10,3	
		Total	2.795	7,4	
	Crédit-temps	Avec allocations	3.752	4,2	
		Sans allocations	317	5,4	
		Total	4.069	4,3	
	Congés thématiques	Avec allocations	4.090	3,8	
Sans allocations		221	4,2		

Profil des personnes indemnisées (moyenne annuelle 2022)			Nombre	% par rap. au pays
Crédit-temps, interruption de carrière et congés thématiques	Congés thématiques	Assistance médicale	311	1,5
		Aidants proches	6	2,3
		Congé parental	3.989	4,4
		Congé pour soins palliatifs	5	1,4
		Total	4.311	3,8
Attestations	Nombre d'attestations délivrées pouvant favoriser l'engagement		783	1,0
	Autres attestations		14.005	15,1
	Total		14.788	8,7

(1) Population au 1er janvier 2022 âgée de 15 à 64 ans inclus (source: Statbel).

(2) Il s'agit des assurés contre le chômage au 30 juin 2021. Ils comprennent:

a. Les travailleurs ayant cotisé le 30 juin 2021 à la sécurité sociale, secteur chômage (source: calculs ONEM sur la base de données ONSS et ORPSS et sur la base de données INAMI pour les travailleurs frontaliers entrants);

b. Les CCI demandeurs d'emploi inoccupés, les travailleurs à temps partiel volontaire demandeurs d'emploi et les demandeurs d'emploi avec complément d'entreprise, payés en juin 2021 (source: ONEM);

c. Le travail frontalier sortant au 30 juin 2021; le travail frontalier entrant a été déduit de la rubrique a (source: estimations sur la base de données INAMI).

(3) Les travailleurs ayant cotisé le 30 juin 2021 à la sécurité sociale, secteur chômage (source: calculs ONEM sur la base de données ONSS et ORPSS pour les travailleurs et sur la base de données INAMI pour les travailleurs frontaliers entrants).

(4) Les CCI demandeurs d'emploi inoccupés, les travailleurs à temps partiel volontaire demandeurs d'emploi et les demandeurs d'emploi avec complément d'entreprise, payés en juin 2022 (source: ONEM) divisés par le nombre d'assurés contre le chômage au 30 juin 2021 (source: calculs ONEM sur la base de données ONSS et ORPSS pour les travailleurs, de données ONEM pour les chômeurs et de données INAMI pour les travailleurs frontaliers).

(5) Le nombre de décisions en matière de non-admissibilité sur la base de travail ou d'études insuffisants ou suite à un dossier incomplet ou tardif.

(6) Avertissements, sanctions sans sursis, sanctions avec sursis partiel ou complet pour chômage dépendant de leur propre volonté, pour fausse déclaration ou pour travail ou revenu non déclaré et pour indisponibilité passive.

Du fait de la 6ème réforme de l'état, la compétence décisionnelle relative aux sanctions pour indisponibilité active ou passive a été transférée aux régions. La compétence décisionnelle concernant les sanctions pour chômage volontaire ainsi que les sanctions administratives est restée au niveau fédéral. La région statistique est déterminée en fonction du domicile de la personne sanctionnée sauf pour les sanctions prononcées par les régions. Dans ce cas, la région statistique est celle de l'autorité régionale qui a pris la décision.

(7) Sanctions pour indisponibilité active (voir également note 6).